
RÉUNION DU 16 OCTOBRE 2017

Procès-verbal de la réunion du Conseil de la Faculté des sciences sociales tenue le lundi 16 octobre 2017, à 15 h, à la salle du conseil (DKN-3470).

Présents : François Gélineau, Gina Muckle, Lyse Langlois, Sylvie Poirier, Érick Duchesne, Jean Vézina, Dominique Morin, Gilles Tremblay, Natacha Gagné, Stephen Gordon, Thierry Giasson, Marie-Hélène Gagné, Samuel Beaudoin, Dominic Ste-Marie, Laurence Tardif, Romane Couvrette, Samuel Dussault, Jonathan Gagnon, Alexa-Maude Raymond, JeanSol Goulet-Poulin, Marielle Papin, Camille Plaisance, Salima Kamoun, David Gaudreault, Brigitte Paré, Ariane Arsenault, Mathieu Bernier, Harold Germain, Giselle Lafleur, Pascaline Lamarre, Julie Rodrigue, Marylène Tessier, François-Bernard Malo, Kamel Béji

Excusé : Guy Lacroix, André C. Drainville, Ysabel Provencher, Nicolas Mazellier, Sylvain Luc, Christine Vézina,

1. Adoption de l'ordre du jour

Le quorum est constaté à 15 h 04.

Il est proposé par Gina Muckle et appuyé par Gilles Tremblay :

« Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu. »

Adopté à l'unanimité

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 10 avril 2017

Gilles Tremblay demande de ne pas laisser transparaître le langage oral à l'écrit et de mieux structurer le document. Le contenu est conforme malgré tout.

Il est proposé par Samuel Beaudoin et appuyé par Lyse Langlois :

« Que le procès-verbal de la réunion du 10 avril 2017 soit adopté sans modification. »

Adopté à l'unanimité

3. Informations de la Direction

Information du Doyen :

Planification stratégique UL

Les attentes en vers la nouvelle équipe de direction de l'Université sont grandes parmi les professeurs, les étudiants et le personnel. Le niveau d'écoute de cette nouvelle équipe de direction, qui vient tout juste de lancer un processus de planification stratégique, est souligné positivement. Le doyen mentionne que pour connaître les différentes activités relatives à cette planification, il suffit de cliquer sur le bandeau « *Ensemble UL* » qui se trouve sur la page d'accueil ulaval.ca. Les consultations sont ouvertes à tous.

Chaires de recherche Canada 150

L'été dernier, les facultés ont été sollicitées pour soumettre des candidatures au Programme des chaires de recherche Canada 150. Sur 56 dossiers reçus, dont un présenté par la Faculté des sciences sociales, la direction de l'Université Laval en a retenu six, mais le dossier présenté par la Faculté des sciences sociales n'a pas été retenu.

Prochain Forum sur la réconciliation

L'organisme Universités Canada finance la tenue annuelle d'un forum portant sur la réconciliation. Inspiré par le rapport de la Commission sur la vérité et la réconciliation, ce forum a pour objectif de réunir des dirigeants d'universités, de collèges et de collectivités autochtones afin d'apporter des changements significatifs et durables dans le milieu de l'enseignement supérieur. L'Université Laval a soumis sa candidature pour la tenue du prochain forum en 2018. Une candidature commune avec l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue a été souhaitée, mais cette dernière a préféré faire cavalière seule. Les deux établissements ont toutefois convenu d'une collaboration et ce, peu importe l'endroit où le forum se déroulera.

Mise à jour financière

Annuellement, l'Université doit procéder à la déclaration des effectifs étudiants et la transmettre au ministère de l'Enseignement supérieur. C'est à partir de cette déclaration que l'université obtient son financement. À la lumière du dénombrement de l'automne 2017, la baisse projetée de l'effectif étudiant de la Faculté des sciences sociales s'est avérée plus importante que prévue. Ceci aura sans contredit des conséquences importantes sur le budget de la Faculté. Un portrait plus complet de l'impact sur la situation financière de la Faculté sera présenté ultérieurement.

En dépit de la diminution du nombre de nouveaux inscrits, le doyen remercie l'ensemble des intervenants responsables du recrutement qui ont travaillé très fort, incluant la période du conflit de travail en mars dernier. Les efforts déployés ont assurément permis de limiter la décroissance. La Faculté continue à mettre en œuvre le

plan de recrutement. À titre d'exemple, elle sera présente en France au début 2018 dans les grandes foires étudiantes.

Promotion des cours ouverts à tous

Les cours de la Faculté qui sont accessibles aux étudiants provenant des autres facultés feront l'objet d'une promotion. Les directeurs d'unités et les directeurs de programmes seront invités à collaborer à cette initiative afin d'identifier les cours. L'objectif est non seulement d'augmenter la fréquentation dans nos cours, mais aussi de susciter de l'intérêt pour les programmes de la Faculté.

Valorisation des sciences sociales

La Faculté multiplie les efforts pour faire connaître les sciences sociales de différentes façons à l'extérieur et à l'intérieur du campus. Le doyen cite en exemple la Semaine de la recherche, qui se tiendra au début décembre. En outre, la Faculté compte mettre en place une stratégie de valorisation des sciences sociales, notamment en mobilisant d'anciens diplômés influents.

Information de la vice-doyenne aux études :

Bilan des nouvelles admissions

Les chiffres présentés confirment la décroissance de la clientèle étudiante annoncée précédemment par le doyen. L'analyse du nombre des admissions se présente ainsi :

- Pour l'ensemble de Faculté : une diminution de 7%.
- Pour l'ensemble de l'Université : une légère augmentation de 0,4%.
- Par cycle d'études :
 - **baccalauréat** : baisse de -7,5 % pour la Faculté et de -4,7 % pour l'Université;
 - **certificat** : baisse de -8,6 % pour la Faculté versus une hausse de 14% à l'Université;
 - **maîtrise** : la baisse est de -6,9 % pour la Faculté et de -1,4 % pour l'Université;
 - **doctorat** : la baisse est de -14,3 % pour la Faculté et de -24,4 % pour l'ensemble du campus.

On observe une importante diminution de nouveaux inscrits en relations industrielles et en science politique au premier cycle.

Programmes en évaluation

L'évaluation des cinq programmes en économie (deux baccalauréats, deux maîtrises et un doctorat) est terminée et celle du baccalauréat en psychologie vient d'être amorcée.

Programmes en élaboration

Le programme de maîtrise en ergonomie vient d'être acheminé au BCI. Une rencontre prévue le 3 novembre permettra aux experts d'émettre des recommandations. Le programme de maîtrise en thérapie conjugale et familiale (M-TCF) a été présenté au

conseil universitaire (CU) au printemps et acheminé au début de l'été au BCI. Le programme de maîtrise en criminologie (MM-CRI) a été acheminé à la Commission des études.

Un membre s'interroge sur la possibilité de démarrer le programme de maîtrise en criminologie à l'automne 2018. La vice-doyenne aux études mentionne que les personnes impliquées font tout en leur pouvoir pour réaliser les étapes d'élaboration rapidement, mais que cela prendra au minimum 6 mois à un an avant d'avoir complété les étapes préalables à l'arrivée d'une première cohorte.

Bourses d'excellence d'admission à la maîtrise (avec mémoire)

Une première cette année, sept nouveaux étudiants pourront se mériter une bourse de 7000 \$ chacun remise par l'Université. L'excellence académique demeure l'un des principaux critères pour désigner les récipiendaires et la sélection des boursiers est réalisée par les directeurs et directrices de programmes.

Nouvelle politique sur la sécurité pour les séjours hors Québec

Entrée en vigueur le 5 juillet 2017, cette nouvelle politique touche toute activité de recherche, de création, d'enseignement, de stage, de réunion, de projet ou d'activité académique. Elle implique l'inscription obligatoire dans un registre de séjours de mobilité, avec éventuellement des mesures prédépart ou de mitigation du risque. Peu diffusée pour le moment, la vice-doyenne précise que son opérationnalisation est en cours et que des directives additionnelles devraient être transmises à l'automne.

Le doyen ajoute que cette politique, présentée aux différentes instances de l'Université au printemps dernier, a soulevé plusieurs réserves malgré son adoption rapide.

La directrice du Département d'anthropologie exprime son inquiétude face à cette politique. On s'interroge au sujet de son impact sur les projets de recherche et le cheminement des étudiants aux cycles supérieurs en anthropologie où les collectes de données se déroulent très fréquemment en milieu éloigné ou à l'étranger.

Un membre demande où l'on peut se procurer cette politique afin d'en prendre connaissance : on trouve cette politique à ulaval.ca/international/etudiants-ul/securite-a-letranger. D'autres précisions sont apportées par la vice-doyenne aux études concernant la couverture des assurances.

Informations de la vice-doyenne à la recherche :

Semaine de la recherche en sciences sociales (4, 5 et 6 décembre 2017)

Le but de cet événement est de mettre en valeur la recherche qui se fait en sciences sociales et la rapprocher de la population. Se déroulant au Musée de la civilisation de Québec, différents thèmes seront abordés comme l'exclusion, la discrimination, la radicalisation et le défi du vivre-ensemble. La journée du 5 décembre débutera avec la

présentation en matinée du documentaire de Steve Patry sur les prisons autochtones. L'activité « *Ma thèse en 180 secondes* » sera intégrée à cette semaine de la recherche. Les sept départements y sont conviés.

Lancements de Chaires de leadership (CLE)

Une Chaire de leadership sur les sciences sociales numérique dirigée par Yannick Dufresne sera lancée sous peu. La date reste à confirmer. Quant à la Chaire de recherche sur l'intégration et la gestion des diversités en emploi, dont le responsable est Kamel Béji, elle sera lancée le 4 décembre. Dès le lendemain, le 5 décembre, c'est la Chaire sur les relations avec les sociétés Inuit portée par Caroline Hervé du Département d'anthropologie qui sera dévoilée.

La Chaire (CLE) en sociologie de la coopération

Celle-ci se concrétisera sous peu. Rattachée au Département de sociologie, son objectif général d'enseignement et de recherche sera de contribuer à l'analyse sociologique et à la réflexion sur :

- la participation de la coopération au développement de la société et des communautés où s'impliquent les coopérants québécois et leurs organisations;
- les idées, les enjeux, les tendances et les événements marquant l'évolution du mouvement coopératif;
- les défis et les problèmes rencontrés par les acteurs de la coopération dans divers secteurs, milieux et contextes d'activité, ici ou à l'étranger.

Le Fonds de soutien Alban D'Amours a aussi été mis en place et servira aux activités académiques sur la coopération.

4. Questions des membres

Interrogé sur une éventuelle stratégie de l'Université Laval favorisant une meilleure équité à l'accès aux études supérieures dans les milieux défavorisés ainsi qu'en région, le doyen informe le Conseil qu'il n'existe pas d'activités de promotion dans les écoles secondaires comme le fait notamment la Faculté des sciences et de génie avec des concours. Il n'est pas exclu que la Faculté des sciences sociales puisse s'associer à des activités de promotion à ce niveau afin d'élargir sa clientèle cible et mieux faire connaître la valeur de ses programmes.

En complément à cette question, la vice-doyenne aux études mentionne qu'à une rencontre des responsables facultaires des études portant le développement du plan stratégique de l'université, on a formulé l'idée que notre institution devrait se déplacer davantage hors du campus pour rejoindre les citoyens de Québec.

5. Dépôt d'une première ébauche d'un plan stratégique

Promis depuis 18 mois, le doyen dépose le document qui se veut avant tout un guide pour la Direction. Malgré les enjeux de mise en forme qui restent à finaliser, le document pourra circuler parmi les différents intervenants concernés. Son contenu, appelé à évoluer, ainsi que l'ensemble des commentaires recueillis, feront l'objet d'une discussion au prochain conseil facultaire.

6. Changement de nom de l'École de service social

À la suite de discussions survenues au cours des 18 derniers mois, l'assemblée des professeurs de l'École de service social a adopté à l'unanimité une proposition visant à modifier le nom de l'unité pour l'appeler désormais *École de travail social et de criminologie*.

Ce changement vise d'une part à inscrire plus clairement la discipline dans le champ professionnel en choisissant le terme « travail social » plutôt que « service social »; un changement réalisé récemment dans plusieurs autres universités québécoises. Le nom proposé pour désigner cette unité permet également de reconnaître l'importance prise par la discipline de la criminologie au sein de l'unité avec les programmes de baccalauréat et de certificat.

CONSIDÉRANT le développement de la criminologie au sein de l'École depuis plusieurs années, et l'importance de lui donner une meilleure visibilité;

CONSIDÉRANT QUE la criminologie fait partie du système professionnel québécois depuis 2015;

CONSIDÉRANT QUE l'École compte actuellement plus de 500 inscrits en criminologie, et près de 800 en service social;

CONSIDÉRANT que la plupart des écoles francophones ont changé le terme « service » par « travail » social dans leur nom au cours des dernières années;

CONSIDÉRANT l'importance d'inscrire plus clairement la discipline dans le champ professionnel du travail social;

Il est proposé Gilles Tremblay et appuyé par Samuel Dussault

« que l'École de service social devienne l'École de travail social et de criminologie ».

Adopté à l'unanimité

7. Microprogramme sur les enjeux contemporains du monde arabe et du Moyen-Orient

Il s'agit d'un microprogramme de 1^{er} cycle et 9 crédits qui vise à offrir une formation générale sur le monde arabe et moyen-oriental contemporain. Ce programme multidisciplinaire dans le domaine des sciences sociales permet d'aborder le sujet d'une façon pluridisciplinaire en puisant dans l'offre de cours existants en anthropologie, science politique et en sociologie. Le public visé est assez large, et comprend à la fois la population étudiante classique, mais aussi des professionnels titulaires d'un diplôme de premier cycle, notamment les personnes travaillant en entreprises, au sein d'administrations publiques et parapubliques, d'organisations non gouvernementales, offrant des services à la population ou se destinant à travailler dans le monde arabe ou au Moyen-Orient et les professionnels en communication ayant à intervenir sur des problématiques liées au monde arabe et au Moyen-Orient. Cette formation peut être suivie uniquement à temps partiel, en classe ou à distance. Il est prévu d'offrir ce programme à partir de la session d'hiver 2018. Nous prévoyons qu'une trentaine de personnes pourraient être admises chaque année dans le programme.

Un membre demande si le nombre de personnes admises visé est réaliste. La vice-doyenne précise qu'il n'y a pas de risque financier dans le déploiement du programme, car les cours sont actuellement offerts et qu'il n'y a pas lieu de développer de nouveaux cours.

CONSIDÉRANT que les enjeux du monde arabe et du Moyen-Orient sont méconnus, et que l'aire géographique définie par ces concepts est immense et couvre des réalités multiples;

CONSIDÉRANT l'importante diversité ethnique, linguistique, religieuse, culturelle et politique qui caractérise le monde arabe et le Moyen-Orient et l'importance d'une formation multidisciplinaire pour saisir cette diversité;

CONSIDÉRANT l'importance sociale d'améliorer les connaissances des citoyens sur ces enjeux, afin de leur permettre d'adopter une perspective critique sur les enjeux contemporains de cette zone;

CONSIDÉRANT les ressources et compétences de la Faculté des sciences sociales;

CONSIDÉRANT qu'une formation à temps partiel et à distance offre une grande souplesse pour les étudiants ou les personnes déjà sur le marché du travail;

CONSIDÉRANT que le microprogramme projeté s'appuie sur des cours déjà offerts;

Il est proposé par Sylvie Poirier et appuyé par Natacha Gagné :

« De créer un microprogramme multidisciplinaire de premier cycle, de neuf crédits, sur les enjeux contemporains du monde arabe et du Moyen-Orient ».

Il est également proposé **par Sylvie Poirier et appuyé par Natacha Gagné :**

« Que les admissions au microprogramme puissent se faire à partir de la session d'hiver 2018 ».

Adopté à l'unanimité

8. Comité d'admission au baccalauréat en affaires publiques et relations internationales (B-IAPRI)

Le B-IAPRI est un programme bifacultaire impliquant les facultés de droit et de sciences sociales. Le règlement des études prévoit la création d'un comité d'admission pour chaque programme contingenté et ce programme bifacultaire n'en avait pas. La proposition suivante vise à rectifier cette situation et à faire en sorte que la composition de ce comité respecte les responsabilités des deux facultés de même qu'une représentativité égale.

Considérant l'article 65 du Règlement des études qui prévoit la création d'un comité d'admission pour chaque programme contingenté par le doyen de la Faculté responsable du programme sous l'autorité de son Conseil de Faculté;

Considérant la résolution CU-2005-31 du Conseil universitaire qui a rattaché le programme de baccalauréat intégré en affaires publiques et relations internationales (B-IAPRI) à la Faculté des sciences sociales;

Considérant le protocole d'entente entre la Faculté de droit et la Faculté des sciences sociales qui prévoit que la Faculté de droit prononce les offres d'admission du programme de B-IAPRI alors que la Faculté des sciences sociales est responsable de l'administration du programme, de l'inscription à la diplomation;

Considérant l'article 66 qui prévoit que le comité d'admission est composé du directeur du programme contingenté et de deux professeurs nommés pour deux ans par le Conseil de Faculté, sur recommandation du doyen;

Considérant l'article 67 qui prévoit que le Conseil de Faculté peut augmenter le nombre des membres du comité d'admission;

Considérant l'article 67 qui prévoit que le Conseil de Faculté peut désigner une autre personne que le directeur du programme comme président du comité d'admission;

Considérant l'article 68 qui prévoit que le directeur de programme ou la personne qui préside le comité d'admission prononce les offres d'admission et les refus;

Considérant que le directeur de programme de B-IAPRI alterne aux quatre ans entre les deux facultés concernées;

Il est proposé par Alexa-Maude Raymond et appuyé par Dominic Ste-Marie :

- 1- De créer le comité d'admission du programme de B-IAPRI;
- 2- Que le comité d'admission du programme de B-IAPRI se compose des personnes suivantes :
 - a) le directeur du programme de B-IAPRI;
 - b) deux professeurs provenant de la Faculté des sciences sociales et un professeur de la Faculté de droit lorsque le directeur du programme de B-IAPRI provient de la Faculté de droit, ou un professeur de la Faculté des sciences sociales et deux professeurs de la Faculté de droit lorsque le directeur du programme de B-IAPRI provient de la Faculté des sciences sociales;
 - c) la conseillère en gestion des études de la Faculté de droit, sans droit de vote;
 - d) la conseillère en gestion des études de la Faculté des sciences sociales responsable du B-IAPRI, sans droit de vote.
- 3- Que la présidence du comité d'admission soit assumée par un membre de ce comité ayant droit de vote provenant de la Faculté de droit.

Adopté à l'unanimité

9. Modifications à l'admission du baccalauréat intégré en affaires publiques et relations internationales

Ce programme est contingenté à 80 places depuis 2008. À l'automne 2016 nous avons enregistré une diminution considérable du nombre d'admissions avec seulement 53 nouveaux étudiants. Nous avons obtenu les autorisations nous permettant d'ouvrir exceptionnellement les admissions à 20 places à l'hiver 2017, ce qui a permis de faire passer le nombre de nouveaux étudiants admis à 72 pour l'année 2016-2017. Pour une deuxième année consécutive, nous constatons que le nombre de nouveaux étudiants admis à l'automne (52) est nettement inférieur à la cible de 80. Nous nous sommes entendus avec la faculté de droit et le VREAE pour permettre les admissions à l'hiver 2018, et ce, pour atteindre l'objectif d'une pleine utilisation de la capacité d'accueil du programme. Nous estimons que l'arrivée de cette seconde cohorte d'hiver permettra aux deux facultés de poursuivre l'analyse du cheminement des étudiants admis l'hiver et permettra, l'an prochain, de statuer sur la pertinence de pérenniser les admissions à l'hiver pour combler le contingentement.

CONSIDÉRANT QUE le programme de baccalauréat intégré en affaires publiques et relations internationales est actuellement contingenté à 80 places;

CONSIDÉRANT QUE ce contingentement n'a jamais été atteint malgré le nombre croissant des demandes d'admission;

CONSIDÉRANT QUE les ressources des départements impliqués dans le programme permettent d'accueillir un plus grand nombre d'étudiants que le nombre de nouveaux inscrits chaque année;

CONSIDÉRANT QUE l'expérience d'admission menée lors de la session d'hiver 2017 a permis d'ajouter 19 étudiants additionnels, ce qui a permis d'admettre un total de 73 étudiants sur les sessions d'automne 2016 et d'hiver 2017;

CONSIDÉRANT QUE les admissions à ce programme ne sont actuellement possibles qu'à la session d'automne;

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture des admissions à la session d'hiver permet de combler le contingentement annuel du programme;

Il est proposé par Alexa-Maude Raymond et appuyé par Thierry Giasson :

« D'ouvrir les admissions au baccalauréat intégré en affaires publiques et relations internationales à la session d'hiver 2018. »

Adopté à l'unanimité

10. Modification des exigences d'admission au baccalauréat en service social

On propose de retirer le questionnaire d'admission comme pièce exigée auprès des candidats adultes puisque le comité de programme estime que ce questionnaire ne permettait pas de prédire la réussite et ne serait pas informatif quant à la motivation des candidats à entreprendre leurs études. La proposition vise à retirer ce questionnaire et à le remplacer par une lettre de motivation, en plus des documents exigés par l'Université. Ce changement pourrait aussi accélérer le traitement des demandes d'admission.

En ce qui concerne les candidats hors Québec, les pièces exigées actuellement sont les relevés de notes des études antérieures et le curriculum vitae (lequel est systématiquement exigé pour tous les candidats adultes à l'université). On souhaite connaître un peu mieux le candidat et ses motivations, de même que lui donner une chance de se présenter, de présenter ses intérêts et motivations et d'en tenir compte dans l'examen de sa demande. La proposition vise donc à ajouter la lettre de motivation et un curriculum vitae (exigé par l'admission des adultes).

CONSIDÉRANT QUE le questionnaire d'admission demandé aux candidats adultes ne permet pas d'évaluer correctement la demande d'admission pour cette catégorie d'étudiants;

CONSIDÉRANT QU'il est important de mieux connaître et apprécier les profils et les parcours de vie des candidats en l'absence d'un jugement sur l'unique indice du rendement scolaire au collégial ou à l'université;

Il est proposé par Brigitte Paré et appuyé par Samuel Beaudoin :

« De retirer le questionnaire d'admission des pièces exigées pour les candidats adultes »

Il est également proposé par Brigitte Paré et appuyé par Samuel Beaudoin :

« De demander, en plus des documents exigés par l'Université, une lettre de motivation aux étudiants, dans laquelle la ou le candidate précise les motifs à l'origine de sa demande d'admission et tout autre élément qu'il juge pertinent dans le cadre de sa demande. »

Candidats hors Québec

CONSIDÉRANT QUE les étudiants ayant fait leurs études hors Québec ne doivent actuellement fournir que leurs relevés de notes des études antérieures;

CONSIDÉRANT QU'il est important de mieux connaître et apprécier les profils et les parcours de vie des candidats en l'absence d'un jugement sur l'unique indice du rendement scolaire au collégial ou à l'université;

Il est proposé par Brigitte Paré et appuyé par Samuel Beaudoin :

« De demander, en plus des documents exigés par l'Université, aux étudiants :

- une lettre de motivation, dans laquelle la ou le candidat.e précise les motifs à l'origine de sa demande d'admission et tout autre élément qu'il juge pertinent dans le cadre de sa demande;
- un curriculum vitae. »

Adopté à l'unanimité

11. Modification des exigences d'admission au certificat en service social

On propose de retirer le questionnaire d'admission comme pièce exigée auprès des candidats adultes de sorte que le dossier de ces candidats sera analysé comme n'importe quel candidat dans un programme non contingenté de 1^e cycle.

CONSIDÉRANT QU'il n'existe pas de contingentement pour le certificat en service social;

CONSIDÉRANT QUE le questionnaire d'admission demandé aux candidats adultes ne permet pas d'évaluer correctement la demande d'admission pour cette catégorie d'étudiants;

Il est proposé par Gilles Tremblay et appuyé par Brigitte Paré :

« De retirer le questionnaire d'admission des pièces exigées pour les candidats adultes. »

12. Suspension des admissions au certificat en relations du travail

Il s'agit d'un programme de formation continue qui s'adresse aux personnes en emploi et qui s'inscrivent à temps partiel. Les nouvelles admissions au cours des cinq dernières années ont varié entre 4 et 12 personnes. Le nombre d'inscriptions est insuffisant pour offrir des cours adaptés à la clientèle, de sorte que ces quelques étudiants en formation continue sont inscrits dans les cours offerts au baccalauréat et au certificat en relations industrielles dans lesquels on retrouve presque exclusivement une clientèle provenant des collègues, ce qui génère des insatisfactions.

Plusieurs actions de promotion ont été réalisées depuis 2010 sans toutefois permettre d'augmenter les cohortes d'étudiants de sorte qu'à l'hiver 2017, un à deux étudiants ont été inscrits dans les cours offerts dans les programmes réguliers de relations industrielles, pour un nombre total de 39 crédits étudiants. Il est proposé ici de suspendre les admissions dans ce programme.

CONSIDÉRANT le faible nombre de demandes d'admission et de nouveau inscrits dans ce programme depuis sa création en 2010;

CONSIDÉRANT que les activités de promotion du programme n'ont pas permis d'augmenter significativement le nombre de demandes d'admission;

CONSIDÉRANT les difficultés à offrir les cours en raison du faible nombre d'étudiants et la nécessité de les réorienter vers des cours équivalents au Baccalauréat et au Certificat en relations industrielles;

CONSIDÉRANT que cette solution n'est satisfaisante ni pour les étudiants, ni au regard des objectifs pédagogiques du programme;

CONSIDÉRANT que la suspension des admissions n'empêchera pas les étudiants actuels du programme d'en diplômé;

Il est proposé par Salima Kamoun et appuyé par Marielle Papin :

« De suspendre les admissions dans le certificat en relations du travail dès la session d'été 2018. »

Adopté à l'unanimité

13. Modification des exigences d'admission au certificat en gestion des ressources humaines

Ce programme de formation continue s'adresse aux personnes ayant un minimum d'expérience professionnelle. Les nouvelles inscriptions ont varié de 61 à 78 au cours des 5 dernières années. Jusqu'à présent, les exigences d'admissions consistaient en deux années d'expérience dans le domaine de la gestion des ressources humaines ou quatre années de travail en continu dans d'autres domaines. La modification proposée permet de limiter l'exigence de formation professionnelle à deux années, quel que soit le domaine. La pédagogie dans les cours ne justifie pas un si grand nombre d'années d'expérience professionnelle et cette exigence de deux années d'expérience correspond davantage au profil d'expérience des candidats intéressés par cette formation.

CONSIDÉRANT que les conditions d'admission actuelles imposent au candidat de faire preuve d'une expérience en continu d'au moins deux ans sur le marché du travail dans un domaine lié directement à la gestion des ressources humaines ou quatre années d'expérience en continu dans un autre domaine;

CONSIDÉRANT que ces conditions d'admission nuisent au recrutement des candidats, dont la moitié sont refusés chaque session faute d'une expérience de travail suffisante;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'un programme de formation continue destiné à doter les étudiants de compétences en gestion des ressources humaines;

CONSIDÉRANT qu'une expérience professionnelle de deux années est suffisante pour être admis dans le programme;

Il est proposé par Salima Kamoun et appuyé par Marielle Papin :

« De modifier les exigences d'admissions du certificat en gestion des ressources humaines pour les remplacer par les exigences suivantes :

Être titulaire d'un DEC ou l'équivalent ou répondre à la définition du candidat adulte adoptée par l'Université Laval.

ET

Posséder un minimum de deux années d'expérience à temps complet sur le marché du travail après la fin de vos études. Un curriculum vitae est exigé. »

Il est proposé par Salima Kamoun et appuyé par Marielle Papin :

« Que ces modifications s'appliquent à partir de la session d'hiver 2018. »

Adopté à l'unanimité

14. Modification des exigences d'admission aux microprogrammes en gestion des ressources humaines

Il s'agit ici de quatre microprogrammes de formation continue de 12 crédits chacun dans lesquels on retrouve actuellement seulement 3 étudiants. Les étudiants de ces microprogrammes s'inscrivent aux mêmes cours que ceux du certificat en gestion des ressources humaines pour lequel les exigences d'admission ont été limitées à deux années. La proposition vise donc à uniformiser l'exigence du nombre d'années d'expérience par souci d'équité.

CONSIDÉRANT que les conditions d'admission actuelles imposent au candidat de faire preuve d'une expérience en continu d'au moins deux ans sur le marché du travail dans un domaine lié directement à la gestion des ressources humaines ou quatre années d'expérience en continu dans un autre domaine;

CONSIDÉRANT que ces conditions d'admission nuisent au recrutement des candidats, dont la moitié sont refusés chaque session faute d'une expérience de travail suffisante;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit de programmes de formation continue destinés à doter les étudiants de compétences en gestion des ressources humaines;

CONSIDÉRANT qu'une expérience professionnelle de deux années est suffisante pour être admis dans les programmes ;

Il est proposé par Jean Vézina et appuyé par Samuel Beaudoin :

« De modifier les exigences d'admissions des microprogrammes en gestion des ressources humaines pour les remplacer par les exigences suivantes :

Être titulaire d'un DEC ou l'équivalent ou répondre à la définition du candidat adulte adoptée par l'Université Laval.

ET

Posséder un minimum de deux années d'expérience à temps complet sur le marché du travail après la fin de vos études. Un curriculum vitae est exigé.

Que ces modifications s'appliquent aux microprogrammes suivants :

- Microprogramme en gestion des ressources humaines : Le travail et la personne
- Microprogramme en gestion des ressources humaines : Gestion des personnes
- Microprogramme en gestion des ressources humaines : Développement des potentiels humains

- Microprogramme en gestion des ressources humaines : Évolution des personnes dans l'organisation. »

Que ces modifications s'appliquent à partir de la session d'hiver 2018. »

Adopté à l'unanimité

15. Nominations aux directions de programmes

Il est proposé par Dominic Ste-Marie et appuyé par Salima Kamoun :
« Que ces modifications s'appliquent à partir de la session d'hiver 2018. »

1^{er} cycle

Anthropologie

« Que madame Natacha Gagné soit nommée directrice des programmes de 1^{er} cycle en anthropologie du 1^{er} juin 2017 au 31 mai 2021. »

Économique

« Que monsieur Philippe Barla soit nommé directeur des programmes de 1^{er} cycle d'Économique du 1^{er} juin 2017 au 31 mai 2020. »

Relations industrielles

« Que madame Catherine Le Capitaine soit nommée directrice des programmes de premier cycle du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2019. »

Service social

« Que madame Bernadette Dallaire soit nommée directrice du certificat en gérontologie du 1^{er} août 2017 au 31 août 2018. »

Affaires publiques et relations internationales (BIAPRI)

« Que madame Christine Vézina soit nommée directrice du programme de 1^{er} cycle du baccalauréat en affaires publiques et relations internationales (BIAPRI) du 1^{er} juin 2017 au 31 mai 2019. »

2^e cycle

Relations industrielles

« Que monsieur François Bolduc soit nommé directeur des programmes de 2^e cycle de relations industrielles du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018. »

2^e cycle et 3^e cycle

Anthropologie

« Que madame Isabelle Henrion-Dourcy soit nommée directrice des programmes de 2^e et 3^e cycles d'anthropologie du 1^{er} juin 2017 au 31 mai 2021. »

Psychologie

« Que monsieur Simon Grondin soit nommé directeur des programmes de 2^e et 3^e cycles de psychologie (MM-PSY + Ph. D. Recherche) du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018. »

Science politique

« Que madame Aurélie Campana soit nommée directrice des programmes de 2^e et 3^e cycles de Science politique du 1^{er} juin 2017 au 31 août 2019. »

Sociologie

« Que monsieur Olivier Clain soit nommé directeur des programmes de 2^e et 3^e cycles de sociologie du 1^{er} janvier 2018 au 30 juin 2018. »

3^e cycle

Psychologie

« Que monsieur Philip Jackson soit nommé directeur du programme de 3^e cycle de psychologie (Ph. D. R/I clinique) du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2019. »

« Que monsieur Martin D. Provencher soit nommé directeur du programme de 3^e cycle de psychologie (D.Psy) du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2019. »

Relations industrielles

« Que monsieur Sylvain Luc soit nommé directeur des programmes de 3^e cycles de relations industrielles du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2019. »

Programmes interfacultaires

« Que madame Sylvie Loriaux soit renouvelée directrice de programme du baccalauréat intégré en philosophie et politique du 1^{er} juin 2017 au 31 août 2019. »

Adopté à l'unanimité

16. Nominations aux comités de programmes

Il est proposé par Gilles Tremblay et appuyé par Natacha Gagné :

Anthropologie

« Que les professeurs suivants soient nommés au comité des programmes de 1^{er} cycle en anthropologie :

- Martin Hébert, de juin 2017 à mai 2019;
- Jean Michaud, de juin 2017 à mai 2019. »

« Que les professeurs suivants soient nommés au comité des programmes de 2^e cycle en anthropologie :

- Abdelwahed Mekki-Berrada, de juin 2017 à mai 2019. »

Économique

« Que les professeurs suivants soient nommés au comité des programmes de 1^{er} cycle en économique :

- Lucie Samson, de juin 2017 à mai 2018;
- Michel Roland, renouvelé de juin 2017 à mai 2018. »

« Que les professeurs suivants soient nommés au comité des programmes de 2^e cycle en économique :

- Stephen Gordon, renouvelé de juin 2017 à mai 2018;
- Markus Hermann, de juin 2017 à mai 2018. »

« Que les professeurs suivants soient nommés au comité des programmes de 3^e cycle en économique :

- Bernard Beaudreau, renouvelé de juin 2017 à mai 2018;
- Markus Hermann, de juin 2017 à mai 2018. »

Psychologie

« Que les professeurs suivants soient nommés au comité des programmes de 1^{er} cycle en psychologie :

- Nancy Rouleau, de septembre 2017 à août 2018;
- Marie-Hélène Gagné, renouvelée de juin 2017 à mai 2018. »

« Que les professeurs suivants soient nommés au comité des programmes de 2^e et 3^e cycles en psychologie :

- Ginette Dionne, de septembre 2017 à août 2018;
- Yvan Leanza, de septembre 2017 à août 2018. »

Relations industrielles

« Que les professeurs suivants soient nommés au comité des programmes de 1^{er} cycle en relations industrielles :

- Sylvie Morel, de septembre 2017 à mai 2018;
- Michel Racine, renouvelé de septembre 2017 à août 2019. »

Science politique

« Que les professeurs suivants soient nommés au comité des programmes de 1^{er} cycle en science politique :

- Catherina Carta, de septembre 2017 à août 2018;
- Anessa Kimball, renouvelé de septembre 2017 à août 2021. »

Service social

« Que la professeure suivante soit nommée au comité des programmes de 1^{er} cycle en service social :

- Élise Millot, renouvelée de septembre 2017 à août 2019. »

« Que la professeure suivante soit nommée au comité des programmes de 1^{er} cycle en criminologie :

- Annie-Claude Savard, renouvelé de septembre 2017 à août 2019. »

« Que les professeurs suivants soient nommés au comité des programmes de 2^e cycle en service social :

- Katharine Larose-Hébert, renouvelé de septembre 2017 à août 2019;
- Claudine Parent, de septembre 2017 à août 2019. »

Sociologie

« Que les professeurs suivants soient nommés au comité des programmes de 1^{er} cycle en sociologie :

- Sylvie Lacombe, renouvelée de juin 2017 à mai 2018;
- Fabrice Fernandez, renouvelé de juin 2017 à mai 2019. »

« Que les professeurs suivants soient nommés au comité des programmes de 2^e et 3^e cycles en sociologie :

- Pascale Bédard, de janvier 2018 à juin 2018;
- Élisabeth Mercier, de juin 2017 à mai 2019. »

Programmes facultaires

« Que les professeurs suivants soient nommés au comité de programme du baccalauréat intégré en affaires publiques et relations internationales :

- Sylvain Dessy, de juin 2017 à mai 2018;
- Sule Tomkinson, de juin 2017 à mai 2018. »

« Que les professeurs suivants soient nommés au comité de programme du baccalauréat en économie et politique :

- Lucie Samson, de juin 2017 à mai 2018. »

Adopté à l'unanimité

17. Points divers

Aucun point à ajouter

La séance est levée à 16 h 59.

2017-10-16

François Gélinau
Secrétaire de la Faculté